



Février 2024

REPLACEMENT INOPINE

Si l'application PERMUTEO est amenée à prendre la place du remplacement au pied levé pour le personnel soignant, le remplacement inopiné (RPL) reste toujours d'actualité pour le personnel administratif et ouvrier.



Dans ce cadre-là, lors du dernier CSE, l'**UNSA** a obtenu de la part de la Direction une amélioration dans sa prise en charge.

Ainsi dorénavant, l'absence d'un agent dans un secteur « administratif ou ouvrier » justifiant d'un remplacement inopiné peut être compensée **durant 5 jours** à la place de 24 heures aujourd'hui...

La Direction semble enfin avoir le souci d'une plus grande équité entre agents...

HEURES SUPPLEMENTAIRES PAYEES SOLDE AU 31 DECEMBRE 2022

Vous avez été un certain nombre à solliciter le paiement des heures supplémentaires au-delà de 80 heures qui sont dues au 31 décembre 2022.

Nous avons constaté que la totalité de ces heures ont été payées sur la base d'une majoration jour de 1,26.

Or, force est de constater que des agents travaillant exclusivement de nuit ont bien effectué ces heures supplémentaires durant la nuit.

Nous avons donc sollicité notre Direction afin qu'elle régularise la situation de ces agents en leur **appliquant le taux de nuit qui est fixé à 2**.

Bonne nouvelle !

Nous avons à nouveau été entendu par la Direction qui opérera le réajustement **sur le salaire du mois de mars 2024** pour les agents concernés.

